

Entreprendre

La pépite nantaise Sunology est déjà rentable !

Par **Angelina Hubner** - 23/05/2023



Vincent Arrouet

La jeune pousse nantaise Sunology, créée en 2019 a vendu en 2022, 42 000 stations solaires pour les particuliers dès sa première année de création, pulvérisant les prévisions les plus optimistes.

Afin d'accélérer son développement sur d'autres voies, elle vient de lever 10 millions d'euros. Cela servira également à une extension de ses activités vers l'international.

Une hausse du prix l'électricité

Cette hausse fut le déclencheur, produisant ainsi ses propres besoins en électricité, avec des stations solaires prêtes à l'emploi. En 2022, après juste une année d'existence, la jeune pousse vient de réaliser un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros au lieu des 10 millions d'euros prévus dans le business plan.

Les deux co-fondateurs, Vincent Arrouet (École supérieure de Commerce et de Management) et Pascal Janot (Arts et Métiers ParisTech), sont tous deux issus de l'entreprise Systovi, le solaire à la Française, filiale du groupe CETIH et ils ont plus de 15 ans d'expérience sur le secteur.

La création de cette nouvelle entité était une évidence pour eux, afin d'en finir avec l'écologie restrictive.

Sunology simplifie la transition vers l'énergie solaire en apportant sa vision et son savoir-faire et cela marche bien au-delà des espérances des fondateurs.

L'entreprise dispose de deux produits

Le premier, Station Solaire Play s'installe très rapidement, il suffit de le brancher à une prise de courant, alimentant déjà plus de 20 000 foyers en France.

Le second, est une solution pour toiture HOME. C'est une installation plus complexe, disposant de l'intelligence artificielle et d'une géolocalisation des clients. C'est le 2,0 du panneau solaire moderne.

Sunology ne détient, pour l'instant que 15% de part de marché sur le secteur, mais devrait voir ce chiffre exploser sur l'exercice 2023. Elle développe, par ailleurs, une franchise pour créer un réseau d'installateurs sur tout le territoire.
